

RETRAITES : LE DIKTAT DU GOUVERNEMENT

La FGF-FO se félicite du succès de la manifestation nationale à Paris le 15 juin organisée par la Confédération Force Ouvrière, qui a exprimé le refus massif des salariés de tout allongement de durée de carrière et de tout recul de l'âge légal de la retraite.

Malgré cette démonstration de Force Ouvrière, **le gouvernement** :

- après avoir joué au chat et à la souris avec les organisations syndicales,
- après avoir joué aux apprentis médecins avec la presse en distillant des informations au compte-gouttes, de contre-vérités en fausses solutions pour préparer l'opinion publique,
... a enfin présenté son plan « retraites ».

Pour Force ouvrière, c'est une régression sociale sans précédent pour les salariés de ce pays qui remet clairement en cause leurs droits sociaux.

Avec la révision générale des politiques publiques, la réduction des dépenses publiques (moins de fonctionnaires, moins d'argent pour le social et les collectivités territoriales; etc..), aujourd'hui avec la « réforme des retraites », les agents de la fonction publique vont encore payer très cher la rigueur budgétaire pour rassurer des marchés financiers. Après nous avoir plongés dans la crise, la bourse se refait une santé sur le dos des budgets publics.

« Répartir équitablement les efforts entre les salariés » titre la note de synthèse. Ainsi pour le gouvernement « la justice sociale » c'est faire payer aux salariés la plupart des efforts à fournir. D'un côté 30 milliards pour les salariés, de l'autre à peine 400 millions de contribution pour les hauts revenus !

Ainsi, pour les salariés du privé et du public :

- Recul de deux ans de l'âge d'ouverture des droits (de 60 à 62 ans)
- Allongement de la durée de cotisation à 41,5 ans pour l'obtention d'une retraite à taux plein.

Pour les fonctionnaires :

- Relèvement du taux de cotisation des fonctionnaires: actuellement à 7,85% il sera aligné sur celui du régime général à 10,55%,
- Relèvement de l'âge de départ de la catégorie active avec un passage à 52 ans pour ceux qui bénéficient actuellement d'une possibilité de départ à 50 ans et à 57 ans lorsque l'âge actuel est de 55 ans,
- Suppression du dispositif de départ anticipé pour les parents de 3 enfants ayant 15 ans de service à compter de 2012,
- Dégradation des règles d'obtention du minimum de pension,
- Etc.

La FGF-FO affirme que d'autres solutions existent, notamment en réorientant les politiques économiques vers l'emploi et les salaires. Un nouveau partage des richesses est donc indispensable. La retraite à 60 ans à taux plein pourrait être garantie si de tels choix politiques étaient faits.

Défendre les retraites aujourd'hui, c'est défendre le progrès social, la justice sociale et défendre l'emploi des salariés du public comme du privé de demain.

C'est pourquoi la FGF-FO condamne avec force cette « injustice sociale » qui remet les droits sociaux en cause et appelle tous les fonctionnaires à se mobiliser pour obtenir le retrait de ce « plan retraites » du gouvernement.